

Vœux d'Anne Hidalgo au personnel de l'AP-HP

Seul le prononcé fait foi

« Vœux aux personnels de l'AP-HP

Mesdames et messieurs les membres du Conseil de surveillance,

Monsieur le Représentant des Usagers,

Monsieur le Président de CME, Mesdames et Messieurs les membres de la CME,

Madame la Secrétaire générale,

Monsieur le Directeur Général,

Messieurs les Doyens des facs de médecine,

Mesdames et messieurs les présidents d'Universités,

Monsieur le Directeur de l'Agence l'ARS,

Monsieur Bernard Jomier,

Mesdames et Messieurs, acteurs de l'AP-HP, médecins, chirurgiens, biologistes, infirmiers, aides-soignants, agents administratifs, ouvriers – la liste est encore longue de tous ceux, et vous les représentez, qui sont les personnels de l'AP-HP et la font vivre chaque jour.

Je tiens d'abord à remercier chacun d'entre vous pour votre réactivité sans faille et l'importance de votre mobilisation dans les moments tragiques que nous venons de traverser. J'ai pu constater à nouveau, tout au long de ces journées, l'exceptionnel professionnalisme et le sens de l'engagement de tous ceux et celles qui, en première ligne, ont apporté aux victimes et à leurs proches les soins et le soutien qui leur étaient indispensables. Je tiens à vous exprimer ma profonde gratitude. Je sais que l'ensemble des Parisiens s'associent à ces remerciements. Pour marquer cette gratitude immense de Paris envers son CHU et son SAMU, je les décorerai dans quelques instants de la médaille Vermeil de la Ville de Paris.

Je suis heureuse d'être parmi vous aujourd'hui pour vous adresser pour la première fois mes vœux en tant que Maire de Paris et présidente du Conseil de Surveillance de l'AP-HP. C'est un grand honneur et une immense fierté pour moi d'être engagée à vos côtés pour construire l'avenir d'une institution aussi importante, qui doit participer à l'objectif de réduction des inégalités sociales et territoriales de santé touchant Paris et sa métropole. Je resterai toujours fidèle à une approche participative, basée sur la concertation et l'échange. Je sais pouvoir compter sur l'engagement des personnels du plus grand CHU d'Europe, qui assume ses missions avec beaucoup de noblesse, auprès des populations parisiennes, franciliennes, et bien au-delà.

La mission de soins que vous menez, en particulier, honore quotidiennement les valeurs parisiennes de respect, de dignité et de non-discrimination.

À cet égard, je tiens à condamner fermement la représentation dégradante et sexiste mettant en scène une femme-objet sexuel humiliée, violée, dans la salle de garde de l'hôpital de Clermont-Ferrand, détournée pour insulter de la façon la plus vulgaire et honteuse la Ministre de la santé Marisol Touraine à qui j'apporte mon entier soutien. Je vous demande à tous de veiller à ce qu'aucune fresque de ce type, machiste ou homophobe, ne soit tolérée dans l'enceinte de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris.

En 2014, vous avez su affronter remarquablement les défis qui se sont présentés à vous. Je pense notamment à la mobilisation exemplaire des personnels qui a permis d'apporter une réponse efficace à l'épidémie Ebola.

Vos équipes médicales ont accompli de nombreuses prouesses scientifiques, comme récemment la première greffe de cellules cardiaques dérivées de cellules souches réalisée à l'hôpital Européen Georges Pompidou (AP-HP).

Vous avez réalisé des travaux d'une extraordinaire richesse autour du plan stratégique destiné à dessiner l'AP-HP de demain.

Ce plan introduit des inflexions majeures dans la façon de penser la prise en charge des patients, autour des parcours et non plus des structures. Il vise également à améliorer la conduite de ces prises en charge en s'appuyant sur les derniers progrès technologiques.

Certaines de ses orientations sont déjà concrétisées, puisque vous avez fait de l'évolution des urgences l'un des axes prioritaires de votre action. Vous avez ainsi adopté un objectif ambitieux : réduire de moitié le temps d'attente aux urgences. La Ville de Paris s'est pour sa part engagée à vous accompagner et à apporter un soutien fort au dispositif de prise en charge des soins non programmés.

Cher Martin Hirsch, je veux saluer votre engagement pour moderniser l'AP-HP, avec un objectif clair (améliorer la qualité de la prise en charge des patients), et une volonté affirmée (simplifier le travail des personnels).

Je me réjouis de certaines mesures annoncées qui faciliteront la vie des patients, notamment via la "révolution numérique" de l'AP-HP avec la création d'un nouveau site internet, le développement d'un service de paiement en ligne pour les patients et la mise à disposition du wifi gratuit.

En 2015, de nouveaux enjeux nous attendent :

L'accès aux soins figure parmi les besoins essentiels des Parisiens et exige un travail partenarial. La future convention de partenariat Ville de Paris-AP-HP permettra une coopération active sur les grands projets structurants, une amélioration de la lisibilité de nos relations, et un renforcement de l'articulation de nos institutions sur des sujets très concrets : offre de soin bien sûr mais aussi crèches, logements, urbanisme, espaces verts, communication...

Cette convention-cadre sera soumise au Conseil de Paris de mars prochain et au Conseil de surveillance de l'AP.

Si Paris bénéficie d'une offre de soins importante, le contexte de l'agglomération parisienne demeure marqué par des disparités d'accès à la santé, liées au lieu de résidence et au niveau de vie des habitants. Notre priorité consiste à lutter contre ces inégalités territoriales et sociales de santé.

L'accent sera donc mis sur l'accès aux soins des populations les plus démunies. Les collaborations entre la Ville de Paris et l'AP-HP autour des situations les plus précaires intégreront les actions retenues dans le volet sanitaire du Pacte de Lutte contre la Grande Exclusion, dans lequel les deux institutions sont fortement engagées.

D'ailleurs, pour revenir d'un mot sur la Loi Santé, le tiers payant, cela fait bien longtemps que nous le pratiquons dans nos hôpitaux et qu'il garantit une facilité d'accès aux soins. Son extension à la médecine de ville, à la condition qu'elle soit simple techniquement, va donc dans le bon sens.

Nous avancerons aussi main dans la main grâce à l'accord passé entre l'AP et la Ville pour une cession du site de Saint-Vincent-de-Paul. Nous engagerons, après l'accord du conseil de surveillance de l'AP, un important projet de reconversion, qui alliera la préservation patrimoniale et l'innovation environnementale et sociale. Le site, d'une superficie de 3.4 ha, accueillera 600 nouveaux logements accessibles à tous – dont 50% de logements sociaux – ainsi qu'une crèche, une école, un gymnase et des commerces. Les immeubles patrimoniaux conservés côtoieront de nouveaux bâtiments exemplaires.

Ensemble, nous mènerons à bien le projet de l'Hôtel Dieu. Je remercie Martin Hirsch d'avoir permis à ce projet de trouver pleinement son sens et sa direction, de même que le professeur Loïc Capron et l'ensemble des membres de la communauté médicale impliqués dans ce projet de transformation. A Paris, nous avons décidé d'inscrire 5 millions d'euros dans le Projet d'Investissement de la Mandature pour permettre la mise en œuvre de projets sanitaires et sociaux structurants. Verront ainsi le jour, je l'espère, une structure de soins primaires regroupée-coordonnée, articulée avec la Policlinique de l'AP, un centre de santé sexuelle, un pôle accueil des victimes en articulation avec le pôle médico-judiciaire, un pôle de santé jeune et une ruche inter-associative. Nous souhaitons également y développer des logements sociaux ou étudiants.

Après avoir trouvé un premier accord sur l'implantation « extra-muros » de l'Hôpital Nord, qui marque notre volonté de bâtir une stratégie de santé à l'échelle du Grand Paris, nous nous acheminerons vers de nouveaux consensus. Dans ce but, nous continuerons, ainsi que nous l'avons toujours fait, à associer tous les acteurs concernés à notre réflexion. Je réaffirmerai dans ce cadre ma volonté que soit défini pour le site de Bichat un projet de soins ambitieux et innovant, en complément de l'offre située sur l'Hôpital Nord. Je sais que vous préparez depuis déjà longtemps ce grand changement avec les équipes de soins de Bichat, de Beaujon et de Lariboisière, et que vous devez y gérer une situation très difficile. Je suis néanmoins convaincue que la méthode fondée sur le dialogue et l'échange est la seule qui nous permettra d'élaborer un projet équilibré et durable.

Les Assises de la Santé que nous lancerons en mars prochain permettront de poursuivre, avec l'ensemble des partenaires, le dialogue entre l'AP-HP et les Parisiens.

Sur tous ces dossiers, je m'adresse à l'État : il doit jouer son rôle et garantir à l'AP-HP les moyens de sa modernisation et de son développement, qui ne sauraient être assurés uniquement par des cessions immobilières. Car les enjeux auxquels est confrontée l'AP-HP sont lourds.

Nous serons attentifs à toutes les problématiques de financement, notamment relatives à la tarification de l'activité et au financement du secteur des personnes âgées.

J'ai personnellement interpellé la Ministre sur les effets de la réforme des tarifs de l'aide médicale d'Etat et des soins urgents.

La pratique de l'activité libérale et des dépassements d'honoraires à l'AP-HP doit être encadrée et contrôlée, afin de garantir, comme le prévoit la loi, l'égalité d'accès au service public et l'équité dans la rémunération des soignants. Nous ne pouvons accepter les dérives de quelques-uns qui ternissent l'image de l'institution toute entière.

Nous avons également à cœur de contribuer à trouver des sources de financement afin de soutenir les efforts d'innovation de l'AP-HP.

C'est pour cette raison que nous avons voté au Conseil de Paris le versement d'une deuxième tranche complémentaire de 3 millions d'euros à l'université Paris Diderot pour le projet de construction d'une plateforme de recherche et de formation translationnelle en onco-hématologie à Saint-Louis, et d'une subvention de 400.000 euros pour l'effort de modernisation engagé à Lariboisière et à Tenon.

Le mode de tarification des médicaments constitue également un enjeu important pour l'AP-HP. Nous l'avons constaté dans le cas du Sovaldi, destiné à soigner l'hépatite C. Il est indispensable que la puissance publique, au niveau national, européen et mondial, puisse encadrer les tarifs des médicaments lorsqu'ils sont susceptibles de sauver des milliers de vie.

Imposer des coûts exorbitants pour ces traitements vitaux déstabiliserait gravement notre système de solidarité nationale et le fonctionnement de nos hôpitaux, et constitue à ce titre une posture irresponsable.

Je voudrais conclure en vous disant combien l'alliance que nous avons construite est décisive. Au-delà des problématiques de santé, cette alliance renforcée est susceptible d'améliorer le quotidien de tous les habitants de notre grand territoire grâce aux programmes en cours de développement sur les crèches, les logements et les espaces verts. Ce sont là aussi des besoins fondamentaux. Grâce à votre engagement, grâce au travail conjoint des professionnels, associations, citoyens et élus, nous formons une formidable communauté d'action pour progresser et construire l'avenir.

Je souhaiterais maintenant, comme je vous l'ai annoncé, remettre la médaille de la Ville à l'AP-HP, par l'intermédiaire de son directeur général Martin Hirsch, et au SAMU de Paris, par l'intermédiaire de son directeur le Professeur Pierre Carli. C'est l'ensemble des deux institutions que je souhaite remercier et mettre à l'honneur. Soyez remerciés pour le travail essentiel que vous effectuez au service des Parisiens et des Franciliens. L'AP-HP et son SAMU sont

l'illustration du rôle essentiel et protecteur du service public, et de sa formidable efficacité. Vous êtes porteurs d'une authentique vision en matière de santé publique et vous menez la mission qui vous a été confiée avec passion et pugnacité. Au nom de tous les Parisiens, je salue aujourd'hui votre inlassable engagement en faveur de l'intérêt général. »

Anne Hidalgo
Maire de Paris

Contact presse : Barbara Atlan / 01.42.76.49.61 / presse@paris.fr